

**COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2026**  
**CONVOCATION DU 16 FÉVRIER 2026**

Le lundi 16 février 2026, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire

Nombre de conseillers: 19

**Présents :**

Monsieur Bernard CHOCRAUX, Monsieur François DESPREZ, Monsieur Paul BAERT, Madame Peggy GELEZ, Monsieur Bruno CHACORNAC, Monsieur Jean-Pierre ROCHE, Madame Maria DA SILVA MARTINS, Madame Christine CARON, Monsieur Alexandre BOUVRY, Madame Céline SINIARSKI, Monsieur Dominique LA GANGA, Madame Isabelle PERAL, Monsieur Vincent GOHIER, Monsieur Christophe OLIVE, Madame Julie DELTOUR

**Procurations :**

Madame Laetitia THELLIER-CUVELIER à Madame Peggy GELEZ

Madame Elodie DELATRE à Madame Céline SINIARSKI

Madame Annie BROUTIN à Monsieur Bernard CHOCRAUX

**Absent :**

Monsieur François HENRIQUET

**Secrétaire de séance :** Madame Céline Siniarski

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 27 janvier 2026.
2. Modification des attributions de compensation – révision libre.
3. Marché relatif au remplacement des installations de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Emilie Carles de Cappelle-en-Pévèle - autorisation donnée au Maire de signer le marché.

**Point N°1 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 27 janvier 2026.**

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors du précédent conseil municipal et demande s'il y a des questions. Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2026 est adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

**Point N°2 : Modification des attributions de compensation – révision libre.**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « Confection et livraison de repas » exercée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault au 1er janvier 2026,

Vu le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 12 janvier 2026,

Vu l'article 1609 nonies V 1°bis du Code Général des Impôts relatif à la révision des attributions de compensation entre un EPCI et une commune membre,

Vu la délibération CC\_2026\_004 du Conseil communautaire en date du 26 janvier 2026, relative à la modification des attributions de compensation par le biais d'une révision libre,

La Communauté de communes Pévèle Carembault exerce la compétence « Confection et livraison de repas » depuis le 1er janvier 2026.

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, réunie le 12 janvier 2026, a procédé à l'évaluation des charges transférées qui s'élèvent pour notre commune à 84 073,37 €.

Par délibération du 26 janvier 2026, le Conseil communautaire a modifié le montant des attributions de compensation par le biais d'une révision libre.

Pour notre commune, l'attribution de compensation pour cette prise de compétence a été fixée à – 42 036,69 €, ce qui porte le montant total des attributions de compensation à 41 983,47 €.

Conformément aux dispositions du code général des impôts rappelées ci-dessus, il convient de délibérer de manière concordante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 18 voix pour décide d'accepter à l'unanimité la révision libre des attributions de compensation telle que rappelée ci-dessus.

**Point N°3 : Marché relatif au remplacement des installations de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Emilie Carles de Cappelle-en-Pévèle - autorisation donnée au Maire de signer le marché.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1  
1°

Vu la publication au BOAMP (avis n° 25-140724) de l'avis d'appel à concurrence relatif au marché de remplacement des installations de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Emilie Carles de Cappelle-en-Pévèle mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublic596280.fr>,

Vu l'avis de la Commission appel d'offres lors de sa séance du 16 février 2026.

Le présent marché a été lancé selon une procédure adaptée ouverte

.La commune souhaite remplacer les installations de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Emilie Carles

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

- modification du mode de chauffage (remplacement de la chaudière gaz existante par deux pompes à chaleur et l'installation d'une chaudière gaz d'appoint)
- dévoiement de la conduite d'eau froide
- pose de robinets thermostatiques
- installation de déstratificateur d'air
- isolation des conduits de chauffage

Le marché n'est pas alloti

**DECIDE à l'unanimité avec 18 voix pour**

- ***D'autoriser le Maire, à signer le marché avec les attributaires suivants :***

SAS SERVAIS - Z.I. des Longenelles - Rue Edouard FOLLENS - 59 750 FEIGNIES

**Montant de l'offre HT :**

209 100,00€

- ***D'autoriser le Maire, à signer tout document afférent à ce marché.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus.

Fin du Conseil Municipal à 19h43

## TOUR DE TABLE

### **Monsieur Bernard CHOCRAUX**

#### **Maire de Cappelle-en-Pévèle**

Monsieur le Maire questionne Madame Carneau sur une demande d'acquisition de concession au cimetière : Les espaces libres suite à la reprise des concessions en 2025, seront-ils proposés à la population ? Mme Carneau explique alors que ces espaces sont dans l'allée A et qu'une reprise sera programmée au dos de ces espaces sur les concessions de l'allée B. Afin de faciliter ces futurs travaux de reprise, la commission cimetière a souhaité ne pas remettre en vente ces espaces le temps que la reprise des concessions de l'allée B n'est pas effectuée.

### **Monsieur Bruno CHACORNAC**

#### **Se adjoint : Culture et Tradition**

L'exposition photos est prévue ce samedi, installation à 10h en médiathèque. Une inauguration sur invitation est prévue avec les élus le dimanche à 11h30.

### **Monsieur Alexandre BOUVRY**

#### **Conseiller délégué au Patrimoine bâti et aux constructions neuves**

L'étape suivante après l'attribution du marché école sera le photovoltaïque.

Le bureau de contrôle est passé sur l'ensemble des bâtiments communaux.

La commission de sécurité de la salle des fêtes a émis un avis favorable et nous propose d'intégrer la salle polyvalente au même rapport.

### **Monsieur Jean-Pierre ROCHE**

#### **Conseiller délégué à la Voirie, à la Propreté urbaine et à la Sécurité**

Le vote du budget prévisionnel du SIVOM a lieu demain. Le budget définitif sera soumis au vote le 11 mars.

### **Madame Peggy GELEZ**

#### **4e adjointe : Vie associative, sportive et culturelle**

La commission se réunira samedi à 9h30.

**Madame Peggy GELEZ**

**Pour Laetitia THELLIER-CUVELIER**

**2e adjointe : Éducation et Citoyenneté**

07/03 Haut de France Propre

11/03 14h30 à 14h45 en Mairie remise des diplômes au CMJ par la Banque Alimentaire (163 kg de nourriture récoltés)

29/03 14h30 17h30 Bourses aux jouets

3, 7 et 11/03 inscription des nouveaux élèves en mairie (enfants nés en 2023 et 1<sup>er</sup> trimestre 2024)

05/06 École au Musée

27/06 Fête de L'école

**Madame Maria DA SILVA MARTINS**

**Conseillère déléguée à la Communication et au Zéro Déchet**


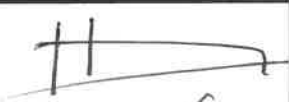
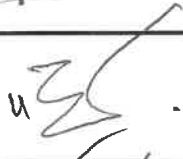







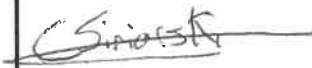
Les retours des articles et photos pour le prochain bulletin municipal sont attendus pour le 18/02.

Nous avons reçu les propositions d'ateliers zéro déchet, une demande sera faite auprès de la CCPC après consultation de Monsieur Chacornac et de Marion Verecke.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS :**

<b>INTITULÉ DE L'ACTE</b>	<b>N° DELIBERATION</b>
Modification des attributions de compensation - révision libre.	09/2026
Marché relatif au remplacement des installations de chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école Emilie Carles de Cappelle-en-Pévèle - autorisation donnée au Maire de signer le marché.	10/2026

### ÉLUS PRÉSENTS ET SIGNATURES

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
Bernard CHOCRAUX		François DESPREZ	
Laetitia THELLIER-CUVELIER	Procuration à Mme Peggy GELEZ	Paul BAERT	
Peggy GELEZ		Bruno CHACORNAC	
Jean-Pierre ROCHE		Dominique LAGANGA	
Annie BROUTIN	Procuration à M. Bernard CHOCRAUX	Maria DA SILVA MARTINS	
Christine CARON		Isabelle PERAL	
Alexandre BOUVRY		Vincent GOHIER	
Christophe OLIVE		Elodie DELATRE	Procuration à Mme Céline SINIARSKI
Céline SINIARSKI		François HENRIQUET	
Julie DELTOUR			